

Les 12 engagements de Forêt Investissement



forêt | *investissement*

Vendre un bien immobilier, une forêt, un étang ou un domaine de chasse constitue un événement au caractère bien souvent exceptionnel dans la vie d'une personne ou d'une famille.

Ce type de bien est fréquemment lié à une histoire familiale, patrimoniale ou fait suite à un héritage laissé par une personne chère. Il est donc normal de se poser toute une série de questions liées à la transaction de notre patrimoine et normal également que le cœur parle!

La transmission d'un bien forestier bâti ou non bâti, d'un étang n'est pas chose facile et demande de maîtriser un certain savoir quant à l'analyse et l'estimation d'un tel patrimoine.

DES QUESTIONS LÉGITIMES, PEUVENT SE POSER

- Comment vais-je répondre aux questions techniques que l'on me pose?
- Vais-je devoir faire toutes les visites de ma forêt ou de mon étang situé loin de ma résidence principale?
- Comment expliquer aux futurs acquéreurs tous les avantages liés à un investissement comme celui-là?

Forêt Investissement a décidé de répondre à vos questions, aux questions que l'on nous pose depuis maintenant 10 ans, afin de vous aider le mieux possible.

NOUS AVONS DONC DÉFINI 12 ENGAGEMENTS POUR UN MANDAT EXCLUSIF

“

Parce que vous nous accordez votre confiance dans le cadre d'un mandat exclusif, nous devons donc impérativement nous engager à travailler pour garantir vos intérêts et respecter votre confiance.

Parce que vous nous mandatez, alors nous nous occupons de tout.

ÉVALUER ET S'ENGAGER SONT LES PREMIERS LEITMOTIV DE NOS 12 ENGAGEMENTS

Parce que pour commencer une transaction dans les meilleures conditions il nous faut :

- Évaluer la propriété et analyser les documents grâce à notre service juridique en interne,
- Constituer le dossier commercial car la présentation d'un bien est primordial! La cartographie permet en effet à chacun de s'y retrouver.



DIFFUSER ET INFORMER

A l'heure du numérique, notre plate-forme forestière vous propose un site traduit en 4 langues.

“

Afin d'être vu partout et tout le temps!

N'oublions pas les acheteurs locaux, par exemple, les professionnels du secteur, souvent intéressés par des biens proches de chez eux.

“

Nous leur en parlerons, nous avons le même langage qu'eux!

ÉCOUTER, CONSEILLER, ACCOMPAGNER ET VENDRE

La majorité de nos acheteurs sont des investisseurs forestiers souvent néophytes. Soucieux d'investir dans un produit déconnecté des marchés financiers et dans une valeur refuge et/ou patrimonial ces derniers veulent transmettre certaines valeurs à leurs enfants.

Pour cela, ils ont besoin de pédagogie forestière afin de connaître la sylviculture, la fiscalité, la réglementation, la gestion forestière.

“

Nous répondrons donc aux questions qu'un acheteur peut se poser.

- Quelle est la fiscalité forestière ?
- Comment se passe une transaction d'une forêt ?
- Comment gérer ma forêt ?
- Comment être sûr que la forêt que j'achète est un bon investissement ?

Parce que toutes ces questions ont une réponse et parce que pour bien investir il faut bien comprendre, nos équipes sur le terrain aideront donc les investisseurs à mieux comprendre leur investissement.

“

Vous l'avez compris notre engagement doit être total car nous ne sommes rémunérés que si nous vendons votre bien !

Pour plus de précisions contactez nous, nos équipes seront capables de vous répondre en français portugais espagnol et anglais.

